

MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : ACCORDEON

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

BLOC 1 – C2B1							
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**		
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Accordéon		25	10				
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2							
Instrument principal – accordéon	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Accordéon		7	9				
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2							
Méthodologie spécialisée – accordéon	15				7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Accordéon		6	5				
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15				1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15				1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30				3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Accordéon		2	1				
Chant d'ensemble	60				1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Accordéon		4	2				
Harmonie pratique	15				1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Formation aux langages contemporains	30				1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Accordéon		8	6				
Auditions commentées	15				1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15				1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30				2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30				2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Accordéon		8	4				
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15				1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		525	60		

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<u>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Accordéon</u>		29	11		
Instrument principal – accordéon	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Accordéon</u>		19	15		
Méthodologie spécialisée – accordéon	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Accordéon</u>		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<u>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Accordéon</u>		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		390	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en accordéon, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 4) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 5) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.
- 6)

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique: ALTO

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

BLOC 1 – C2B1								
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**			
<u>UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Cordes frottées</u>		29	13					
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2								
Instrument principal – alto	60					7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60					3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6				
<u>UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Cordes frottées</u>		7	9					
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2								
Méthodologie spécialisée – alto	15					7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6				
<u>UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Cordes frottées</u>		6	5					
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6				
<u>UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Cordes frottées</u>		2	1					
Formation aux langages contemporains	30					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 18 – Culture générale – C2B1 – Cordes frottées</u>		8	6					
Auditions commentées	15					1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15					1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30					2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30					2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<u>UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Cordes frottées</u>		8	4					
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	540	60			

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<u>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Cordes frottées</u>		29	13		
Instrument principal – alto	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Cordes frottées</u>			19	15	
Méthodologie spécialisée – alto	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Cordes frottées</u>			6	4	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<u>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Cordes frottées</u>		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	480	60			

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en alto, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : ART LYRIQUE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Art lyrique Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2		21	25		
Art lyrique	30		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Pratique de l'art lyrique (stages)	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Art lyrique Prérequis pour accéder à UE 28 du bloc 2		8	4		
Techniques interactives (techniques de communication)	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Langues étrangères	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Instrument – Piano (chanteurs)	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Mouvement scénique	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Art lyrique Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2		7	9		
Méthodologie spécialisée – art lyrique	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Art lyrique		6	5		
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Art lyrique		4	1		
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Art lyrique		8	6		
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6

UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Art lyrique		6	3		
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		510	60		

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Art lyrique		23	25		
Art lyrique	30		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Pratique de l'art lyrique (stages)	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Art lyrique		19	15		
Méthodologie spécialisée – art lyrique	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 28 – Cours périphériques – C2B2 – Art lyrique		6	3		
Langues étrangères	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Instrument – Piano (chanteurs)	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Mouvement scénique	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Art lyrique		6	4		
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Art lyrique		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		420	60		

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en art lyrique, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.

- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : BASSON

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Vents		29	13			
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2						
Instrument principal – basson	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Vents		7	9			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Méthodologie spécialisée – basson	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Vents		6	5			
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Vents		2	1			
Formation aux langages contemporains	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Vents		8	6			
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Vents		8	4			

Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	540	60			

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<u>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Vents</u>		29	13		
Instrument principal – basson	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Vents</u>			19	15	
Méthodologie spécialisée – basson	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Vents</u>			6	4	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<u>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Vents</u>		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	480	60			

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en basson, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.

- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : CHANT

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation vocale

Option : **Chant**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Chant		23	19			
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2						
Chant	30			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble	60			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Art lyrique	15	7	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Chant		6	3			
Prérequis pour accéder à UE 28 du bloc 2						
Instrument – Piano (chanteurs)	30			1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Langues étrangères	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Mouvement scénique	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Chant		7	9			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Méthodologie spécialisée – chant	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Chant		6	5			
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		

UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Chant		4	1		
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Chant		8	6		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Chant		6	3		
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		555	60		

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Chant		21	19		
Chant	30		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Art lyrique	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Chant		19	15		
Méthodologie spécialisée – chant	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 28 – Cours périphériques – C2B2 – Chant		8	4		
Instrument – Piano (chanteurs)	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble – chant liturgique	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Langues étrangères	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Mouvement scénique	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Chant		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Chant		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		525	60		

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en chant, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE à finalité approfondie : CLARINETTE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2		29	13		
Instrument principal – clarinette	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2		7	9		
Méthodologie spécialisée – clarinette	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Vents		6	5		
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Vents		2	1		
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Vents		8	6		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Vents		8	4		

Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	540		60		

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Vents		29	13		
Instrument principal – clarinette	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Vents			19	15	
Méthodologie spécialisée – clarinette	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Vents			6	4	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Vents		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	480		60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en clarinette, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.

- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : CLAVECIN

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

BLOC 1 – C2B1								
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**			
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Clavecin		29	15					
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2								
Instrument principal – clavecin	60					7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre – Musique ancienne	30					3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	60					4	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Instrument – clavier 2 ^e instrument	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6				
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Clavecin		7	9					
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2								
Méthodologie spécialisée – clavecin	15					7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6				
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Clavecin		6	5					
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6				
UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Clavecin		2	1					
Théorie de la musique ancienne	30					1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Clavecin		8	6					
Auditions commentées	15					1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15					1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30					2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30					2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Clavecin		8	4					
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 495 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<u>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Clavecin</u>		31	15		
Instrument principal – clavecin	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre – Musique ancienne	30		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	60		4	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Instrument – clavier 2 ^e instrument	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Clavecin</u>		19	15		
Méthodologie spécialisée – clavecin	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation – Musique ancienne	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Clavecin</u>		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<u>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Clavecin</u>		4	2		
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 390 60

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en clavecin, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : CONTREBASSE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

BLOC 1 – C2B1								
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**			
<u>UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Cordes frottées</u>		29	13					
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2								
Instrument principal – contrebasse	60					7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60					3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6				
<u>UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Cordes frottées</u>		7	9					
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2								
Méthodologie spécialisée – contrebasse	15					7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6				
<u>UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Cordes frottées</u>		6	5					
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30					3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<u>UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Cordes frottées</u>		2	1					
Formation aux langages contemporains	30					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 18 – Culture générale – C2B1 – Cordes frottées</u>		8	6					
Auditions commentées	15					1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15					1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30					2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30					2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<u>UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Cordes frottées</u>		8	4					
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	540	31			

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Cordes frottées		29	13		
Instrument principal – contrebasse	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Cordes frottées		19	15		
Méthodologie spécialisée – contrebasse	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Cordes frottées		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Cordes frottées		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	480	60			

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en contrebasse, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : COR

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

BLOC 1 – C2B1								
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**			
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Vents		29	13					
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2								
Instrument principal – cor	60					7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60					3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6				
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Vents		7	9					
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2								
Méthodologie spécialisée – cor	15					7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6				
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Vents		6	5					
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6				
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Vents		2	1					
Formation aux langages contemporains	30					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE18 – Culture générale – C2B1 – Vents		8	6					
Auditions commentées	15					1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15					1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30					2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30					2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Vents		8	4					
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 540 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<u>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Vents</u>		29	13		
Instrument principal – cor	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Vents</u>			19	15	
Méthodologie spécialisée – cor	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Vents</u>			6	4	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<u>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Vents</u>		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 480 60

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en cor, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.

- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : ECRITURES CLASSIQUES

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
<u>UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Ecritures classiques</u>		18	16			
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2						
Analyse et écritures – analyse approfondie	60			5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Analyse et écritures – écritures approfondies	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique	30			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Instrument – piano	30	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
<u>UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Ecritures classiques</u>		6	3			
Prérequis pour accéder à UE 28 du bloc 2						
Formation aux langages contemporains	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant – Initiation aux techniques vocales	30			1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
<u>UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Ecritures classiques</u>		7	9			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Méthodologie spécialisée – écritures classiques	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
<u>UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Ecritures classiques</u>		6	5			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
<u>UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Ecritures classiques</u>		9	3			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Formation musicale	90	3	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6		
<u>UE 18 – Culture générale – C2B1 – Ecritures classiques</u>		8	8			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
<u>UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Ecritures classiques</u>		6	3			

Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		675	60		

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<u>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Ecritures classiques</u>		17	10		
Analyse et écritures – écritures approfondies	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique	30		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 28 – Cours périphériques – C2B2 – Ecritures classiques</u>		12	3		
Formation aux langages contemporains - formation approfondie	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant – Initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Ecritures classiques</u>		19	15		
Méthodologie spécialisée – écritures classiques	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Ecritures classiques</u>		6	5		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<u>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Ecritures classiques</u>		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		495	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en Ecritures classiques l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 4) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 5) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.
- 6)

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : EDUCATION MUSICALE

Domaine : Musique (type long)
Deuxième cycle
Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

BLOC 1 – C2B1								
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**			
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Education musicale		18	11					
Prérequis pour accéder à UE 23 du BLOC 2								
Pédagogie musicale	60					7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30					2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique	30					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant – Initiation aux techniques vocales	30	1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6				
UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Education musicale		13	14					
Prérequis pour accéder à UE 28 du BLOC 2								
Méthodologie spécialisée – éducation musicale	15					7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6				
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Education musicale		13	9					
Prérequis pour accéder à UE 24 du BLOC 2								
Formation aux langages contemporains	30					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Créativité musicale	30					2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Rythmique et mouvement	30					2	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Direction chorale	30					3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6				
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Education musicale		8	8					
Auditions commentées	15					1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15					1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30					3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30					3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Education musicale		8	4					
Marketing	30					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Informatique – Musique assistée par ordinateur	30					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 645 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Education musicale		20	11		
Pédagogie musicale	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30		2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant – Initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
UE 28 – Cours périphériques – C2B2 – Education musicale		17	14		
Méthodologie spécialisée – éducation musicale	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 24 – Formation musicale – C2B2 – Education musicale		9	5		
Rythmique et mouvement	30		2	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Créativité musicale	30		2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Education musicale		6	5		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Education musicale		8	4		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 525 60

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en Education musicale l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : FLÛTE À BEC

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Flûte à bec		29	13			
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2						
Instrument principal – flûte à bec	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre – Musique ancienne	30			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	30			2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Flûte à bec		2	1			
Théorie de la musique ancienne	30			1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Flûte à bec		7	9			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Méthodologie spécialisée – flûte à bec	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Flûte à bec		6	5			
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Flûte à bec		8	6			
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Flûte à bec		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 465 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Flûte à bec		31	13		
Instrument principal – flûte à bec	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre – Musique ancienne	30		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	30		2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Flûte à bec		19	15		
Méthodologie spécialisée – flûte à bec	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation – Musique ancienne	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Flûte à bec		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Flûte à bec		4	2		
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 360 60

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en flûte à bec, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : FLûTE TRAVERSIÈRE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Vents		29	13			
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2						
Instrument principal – flûte traversière	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Vents		7	9			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Méthodologie spécialisée – flûte traversière	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Vents		6	5			
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Vents		2	1			
Formation aux langages contemporains	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Vents		8	6			
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Vents		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		540	60		

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Vents		29	13		
Instrument principal – flûte traversière	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Vents		19	15		
Méthodologie spécialisée – flûte traversière	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Vents		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Vents		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		480	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en flûte traversière, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.

- Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : FORMATION MUSICALE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Formation musicale		8	6			
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2						
Direction de chœur	30			4	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Créativité musicale	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6	
UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Formation musicale		9	6			
Prérequis pour accéder à UE 28 du bloc 2						
Harmonie pratique	30			1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30			4	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Chant - Initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6	
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Formation musicale		7	9			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Méthodologie spécialisée – formation musicale	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6	
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Formation musicale		6	5			
Prérequis pour accéder à UE 24 du bloc 2						
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Formation musicale		14	9			
Prérequis pour accéder à UE 24 du bloc 2						
Formation musicale	90			7	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Formation aux langages contemporains	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6	
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Formation musicale		8	8			
Prérequis pour accéder à UE 24 du bloc 2						
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Formation musicale		8	4			
Prérequis pour accéder à UE 24 du bloc 2						
Informatique – musique assistée par ordinateur	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	

Totaux : 720 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Formation musicale		4	1		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 28 – Cours périphériques – C2B2 – Formation musicale		18	6		
Harmonie pratique	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant - Initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30		4	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Formation musicale		19	15		
Méthodologie spécialisée – formation musicale	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 24 – Formation musicale – C2B2 – Formation musicale		7	1		
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
UE 125 – Culture générale – C2B2 – Formation musicale		6	5		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Formation musicale		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		480	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en Formation Musicale l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : GUITARE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Guitare		25	10			
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2						
Instrument principal – guitare	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6	
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Guitare		7	9			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Méthodologie spécialisée – guitare	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6	
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Guitare		6	5			
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30			3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Guitare		2	1			
Chant d'ensemble	60			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Guitare		4	2			
Harmonie pratique	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Formation aux langages contemporains	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Guitare		8	6			
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Guitare		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
-------------------------------	----	--	---	--------------	------------------

Totaux : 525 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<u>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Guitare</u>		29	11		
Instrument principal – guitare	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Guitare</u>		19	15		
Méthodologie spécialisée – guitare	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Guitare</u>		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<u>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Guitare</u>		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 390 60

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en guitare, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : HARPE

Domaine : Musique (type long)
Deuxième cycle
Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

Domaine : Musique (type long)
Section : Formation instrumentale
Option : Cordes
Spécialité : **Harpe**

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Harpe Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2		27	12		
Instrument principal – harpe	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Harpe Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2		7	9		
Méthodologie spécialisée – harpe	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Harpe		6	5		
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Harpe		4	2		
Harmonie pratique	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Harpe		8	6		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Harpe		8	4		

Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 540 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<u>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Harpe</u>		29	13		
Instrument principal – harpe	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Harpe</u>		19	15		
Méthodologie spécialisée – harpe	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Harpe</u>		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<u>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Harpe</u>		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 480 60

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en harpe, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 4) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 5)

- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : HAUTBOIS

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Vents		29	13			
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2						
Instrument principal – hautbois	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Vents		7	9			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Méthodologie spécialisée – hautbois	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Vents		6	5			
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Vents		2	1			
Formation aux langages contemporains	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Vents		8	6			
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Vents		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
-------------------------------	----	--	---	--------------	------------------

Totaux : 540 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<u>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Vents</u>		29	13		
Instrument principal – hautbois	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Vents</u>			19	15	
Méthodologie spécialisée – hautbois	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Vents</u>			6	4	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<u>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Vents</u>		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 480 60

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en hautbois, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 4) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 5) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.
- 6)

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE à finalité approfondie : ORGUE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Orgue		27	16			
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2						
Instrument principal – orgue	60			6	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation – orgue	30			4	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	30			2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Instrument – clavier 2 ^e instrument	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Orgue		7	9			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Méthodologie spécialisée – orgue	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Orgue		6	5			
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Orgue		4	2			
Formation aux langages contemporains	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Théorie de la musique ancienne	30			1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Orgue		8	6			
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Orgue		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 555 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<u>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Orgue</u>		27	16		
Instrument principal – orgue	60		6	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation – orgue	30		4	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	30		2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Instrument – clavier 2 ^e instrument	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Orgue</u>			19	15	
Méthodologie spécialisée – orgue	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 28 – Cours périphériques – C2B2 – Orgue</u>			2	1	
Chant d'ensemble – chant liturgique	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Orgue</u>		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<u>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Orgue</u>		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 480 60

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en orgue, l'étudiant doit être capable:

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 4) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 5) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.
- 6)

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : PERCUSSIONS

Domaine : Musique (type long)
Deuxième cycle
Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Percussions		29	13			
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2						
Instrument principal – percussions	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Percussions		7	9			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Méthodologie spécialisée – percussions	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Percussions		6	5			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Percussions		2	1			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Formation aux langages contemporains	30	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Percussions		8	6			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Percussions		8	4			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15	1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		

Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
-------------------------------	----	--	---	--------------	------------------

Totaux : 540 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<u>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Percussions</u>		29	13		
Instrument principal – percussions	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Percussions</u>		19	15		
Méthodologie spécialisée – percussions	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Percussions</u>		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<u>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Percussions</u>		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		480	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en percussions, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : PIANO

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

BLOC 1 – C2B1							
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**		
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Piano		27	10				
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2							
Instrument principal – piano	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Piano		7	9				
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2							
Méthodologie spécialisée – piano	15				7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30				1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Piano		6	5				
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15				1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15				1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Piano		2	1				
Chant d'ensemble	60				1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Piano		2	1				
Formation aux langages contemporains	30				1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Piano		8	6				
Auditions commentées	15				1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15				1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30				2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30				2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Piano		8	4				
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15				1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30				1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15				1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
Totaux :		510	60				

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<u>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Piano</u>		29	10		
Instrument principal – piano	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Piano</u>		19	15		
Méthodologie spécialisée – piano	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Piano</u>			6	4	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<u>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Piano</u>		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		375	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en piano, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : PIANO D'ACCOMPAGNEMENT

Domaine : Musique (type long)
Deuxième cycle
Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Piano d'accompagnement		27	13			
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2						
Instrument principal – accompagnement au piano	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Instrument – piano	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	30			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Lecture et transposition – piano	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique	30	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Piano d'accompagnement		2	1			
Langues étrangères	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Piano d'accompagnement		7	9			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Méthodologie spécialisée – accompagnement au piano	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Piano d'accompagnement		6	5			
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Piano d'accompagnement		2	1			
Formation aux langages contemporains	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Piano d'accompagnement		8	6			
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Piano d'accompagnement		8	4			

Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		525	60		

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<u>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Piano d'accompagnement</u>		29	11		
Instrument principal – accompagnement au piano	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Piano d'accompagnement</u>		19	15		
Méthodologie spécialisée – accompagnement au piano	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Piano d'accompagnement</u>		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<u>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Piano d'accompagnement</u>		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		405	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en piano d'accompagnement, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : SAXOPHONE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

BLOC 1 – C2B1								
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**			
<u>UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Vents</u>		29	13					
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2								
Instrument principal – saxophone	60					7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60					3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6				
<u>UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Vents</u>		7	9					
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2								
Méthodologie spécialisée – saxophone	15					7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6				
<u>UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Vents</u>		6	5					
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6				
<u>UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Vents</u>		2	1					
Formation aux langages contemporains	30					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 18 – Culture générale – C2B1 – Vents</u>		8	6					
Auditions commentées	15					1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15					1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30					2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30					2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<u>UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Vents</u>		8	4					
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 540 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Vents		29	13		
Instrument principal – saxophone	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Vents			19	15	
Méthodologie spécialisée – saxophone	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Vents			6	4	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Vents		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		480	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en saxophone, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 4) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 5) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.
- 6)

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : TROMBONE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Vents		29	13			
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2						
Instrument principal – trombone	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Vents		7	9			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Méthodologie spécialisée – trombone	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Vents		6	5			
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Vents		2	1			
Formation aux langages contemporains	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Vents		8	6			
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Vents		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		540	60			

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Vents		29	13		
Instrument principal – trombone	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Vents		19	15		
Méthodologie spécialisée – trombone	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Vents		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Vents		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		480	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en trombone, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : TROMPETTE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Vents		29	13			
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2						
Instrument principal – trompette	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Vents		7	9			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Méthodologie spécialisée – trompette	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Vents		6	5			
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Vents		2	1			
Formation aux langages contemporains	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Vents		8	6			
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Vents		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		540	60			

BLOC 2 – C2B2

	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<u>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Vents</u>		29	13		
Instrument principal – trompette	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Vents</u>		19	15		
Méthodologie spécialisée – trompette	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Vents</u>		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<u>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Vents</u>		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		480	60		

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en trompette, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes,
- 2) et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 5) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.
- 6)

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : TUBA

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

BLOC 1 – C2B1								
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**			
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Vents		29	13					
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2								
Instrument principal – tuba	60					7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60					3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6				
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Vents		7	9					
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2								
Méthodologie spécialisée – tuba	15					7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6				
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Vents		6	5					
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6				
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Vents		2	1					
Formation aux langages contemporains	30					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Vents		8	6					
Auditions commentées	15					1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15					1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30					2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30					2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Vents		8	4					
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30	1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6				

Totaux : 540 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<u>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Vents</u>		29	13		
Instrument principal – tuba	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Vents</u>		19	15		
Méthodologie spécialisée – tuba	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Vents</u>		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<u>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Vents</u>		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		480	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en tuba, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 4) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : VIOLE DE GAMBE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
<u>UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – ViOLE de gambe</u>		29	13			
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2						
Instrument principal – viole de gambe	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre – Musique ancienne	30			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	30			2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
<u>UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – ViOLE de gambe</u>		2	1			
Théorie de la musique ancienne	30			1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6
<u>UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – ViOLE de gambe</u>		7	9			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Méthodologie spécialisée – viole de gambe	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
<u>UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – ViOLE de gambe</u>		6	5			
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
<u>UE 18 – Culture générale – C2B1 – ViOLE de gambe</u>		8	6			
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
<u>UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – ViOLE de gambe</u>		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30	1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		

Totaux : 465 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Viole de gambe		31	13		
Instrument principal – viole de gambe	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre – Musique ancienne	30		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	30		2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Viole de gambe		19	15		
Méthodologie spécialisée – viole de gambe	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation – Musique ancienne	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Viole de gambe		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Viole de gambe		4	2		
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		360	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en viole de gambe, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 4) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : VIOLON

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

BLOC 1 – C2B1								
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**			
<u>UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Cordes frottées</u>		29	13					
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2								
Instrument principal – violon	60					7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60					3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6				
<u>UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Cordes frottées</u>		7	9					
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2								
Méthodologie spécialisée – violon	15					7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6				
<u>UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Cordes frottées</u>		6	5					
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6				
<u>UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Cordes frottées</u>		2	1					
Formation aux langages contemporains	30					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 18 – Culture générale – C2B1 – Cordes frottées</u>		8	6					
Auditions commentées	15					1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15					1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30					2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30					2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<u>UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Cordes frottées</u>		8	4					
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		540	60					

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<u>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Cordes frottées</u>		29	13		
Instrument principal – violon	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Cordes frottées</u>		19	15		
Méthodologie spécialisée – violon	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Cordes frottées</u>		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<u>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Cordes frottées</u>		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		480	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en violon, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 4) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 5) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.
- 6)

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : VIOLON BAROQUE

Domaine : Musique (type long)
 Deuxième cycle
 Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
 Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Violon baroque		29	13			
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2						
Instrument principal – violon baroque	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre – Musique ancienne	30			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	30			2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Violon baroque		2	1			
Théorie de la musique ancienne	30			1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Violon baroque		7	9			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Méthodologie spécialisée – violon baroque	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Violon baroque		6	5			
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Violon baroque		8	6			
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Violon baroque		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30	1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		

Violon baroque

Totaux : 465 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Violon baroque		31	13		
Instrument principal – violon baroque	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre – Musique ancienne	30		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	30		2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Violon baroque		19	15		
Méthodologie spécialisée – violon baroque	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation – Musique ancienne	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Violon baroque		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Violon baroque		4	2		
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		360	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en violon baroque, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Violon baroque

- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : VIOLONCELLE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

BLOC 1 – C2B1								
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**			
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Cordes frottées		29	13					
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2								
Instrument principal – violoncelle	60					7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60					3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6				
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Cordes frottées		7	9					
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2								
Méthodologie spécialisée – violoncelle	15					7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6				
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Cordes frottées		6	5					
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30					3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Cordes frottées		2	1					
Formation aux langages contemporains	30					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Cordes frottées		8	6					
Auditions commentées	15					1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15					1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30					2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30					2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Cordes frottées		8	4					
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 540 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<u>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Cordes frottées</u>		29	13		
Instrument principal – violoncelle	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Cordes frottées</u>		19	15		
Méthodologie spécialisée – violoncelle	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Cordes frottées</u>		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<u>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Cordes frottées</u>		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 480 60

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en violoncelle, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 4) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.

- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE à finalité didactique : VIOLONCELLE BAROQUE

Domaine : Musique (type long)
 Deuxième cycle
 Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
 Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Violoncelle baroque		29	13		
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2					
Instrument principal – violoncelle baroque	60				
Musique de chambre – Musique ancienne	30				
Harmonie pratique – Basse continue	30				
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15				
UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Violoncelle baroque		2	1		
Théorie de la musique ancienne	30		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Violoncelle baroque		7	9		
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2					
Méthodologie spécialisée – violoncelle baroque	15				
Stages (d'observation participante)	30				
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Violoncelle baroque		6	5		
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Violoncelle baroque		8	6		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Violoncelle baroque		8	4		
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Violoncelle baroque

Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		465	60		

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Violoncelle baroque		31	13		
Instrument principal – violoncelle baroque	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre – Musique ancienne	30		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	30		2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Violoncelle baroque		19	15		
Méthodologie spécialisée – violoncelle baroque	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation – Musique ancienne	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Violoncelle baroque		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Violoncelle baroque		4	2		
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		360	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en violoncelle baroque, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 4) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 5) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.
- 6)

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Violoncelle baroque

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.